

Le calque dans les productions d'élèves. Quelle portée didactique ?

Mireille Carine MINKOUE M'AKONO, Assistante
Ecole Normale Supérieure Libreville Gabon
mireileminkoue@gmail.com

RESUME

L'enseignement de la littérature est une contribution essentielle à la culture, d'autant que le français est une discipline ouverte à d'autres champs du savoir. Nous nous intéresserons à la place de la langue locale (fang) dans la didactique du français. Il revient d'envisager l'influence du phénomène du calque entre la langue fang (groupe A 70 dans la classification de Malcolm Guthrie) et le français. Il s'agit spécifiquement de décrire l'influence des calques aussi bien au niveau morphosyntaxique que sémantique du fang dans les productions discursives d'élèves de la classe de seconde littéraire (2nde LE) lors de la narration de récits autobiographiques, en langue française. L'intérêt de la présente étude est de faire une analyse sociolinguistique à partir d'interrogations langagières entre ces deux langues, en situation interactive.

MOTS CLES :

➤ *français, fang, calques, contact de langue.*

ABSTRACT

The teaching of literature is crucial to enhance one's educational background, since French is a subject that is open to other scholarly fields. We are interested in the part played by local languages (fang language for instance, indeed) in the teaching methods of French. Our study consists in considering the influence of calque from Fang (group A 70 in Malcolm Guthrie's classification) to French. It is precisely about describing the influence of calques at the morpho-syntactic as well as semantic levels of Fang in the discursive production of students at "seconde littéraire" (5th form) from their narration of autobiographical narratives in French.

The relevance of the following study lies in its socio-critical analysis from language questionings between the two languages in interactive situations.

KEY WORDS:

➤ *French, Fang, Calque, language interaction*

INTRODUCTION

Comme la plupart des Etats africains, le Gabon est un pays multilingue. On y compte près d'une soixantaine de langues locales qui cohabitent avec le français. Au moment de son accession à l'indépendance en 1960, le Gabon a choisi la langue française comme seule langue officielle. Elle avait été introduite bien avant 1849 avec les explorateurs français. Avec la fondation de Libreville en 1849, elle sera renforcée et deviendra la langue officielle de cette colonie. Cette décision politique n'a jamais été remise en question et le français continue de bénéficier d'un statut privilégié. La Constitution du 23 juillet 1995 dans son article 2, stipule : « La République gabonaise adopte le français comme langue officielle de travail. En outre, elle œuvre pour la protection et la promotion des langues nationales ». Le français est la langue permettant la communication au sein de la communauté gabonaise. C'est la langue de l'intercompréhension. Dans un contexte multilingue comme Libreville, elle devient une langue véhiculaire. Ainsi, son avantage réside dans la fonction première de la langue : permettre à des locuteurs d'échanger entre eux.

Les influences des différentes langues se ressentent dans l'expression des locuteurs. Un phénomène les illustre bien : le calque. Dans son acception terminologique, le calque correspond à la traduction littérale d'un mot d'une langue à l'autre sans en changer le sens et la désignation. Au Gabon, le fang est une langue parlée par près de 32% de la population gabonaise. C'est assurément, l'une des langues les plus parlées de ce pays. (D.F. Idiata : 2012). Les autres langues gabonaises ne sont parlées que par de toutes petites communautés, parfois tout juste 5 000 locuteurs, souvent moins. Notre étude a pour objectif de décrire l'influence du fang sur le français, notamment au niveau des calques. De manière spécifique, il s'agira d'étudier ces calques aussi bien au niveau morpho-syntaxique que sémantique dans les productions discursives d'élèves de la classe de seconde littéraire. Inscrite dans une perspective sociolinguistique, l'analyse s'organise en trois points. D'abord, elle présente les cadres théorique et méthodologique. Puis, elle met en exergue les éléments de description de l'influence du fang dans les productions des élèves. Ensuite, elle expose sur les propositions d'une didactique de l'enseignement du français langue seconde.

1. CADRES THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

1.1.Cadre théorique (le FLS)

Le français n'est pas pour l'habitant d'un des états francophones de l'Afrique, quel que soit son niveau réel de compétence, une langue étrangère ; il fait partie de son univers politique et social, dont il est même une composante principale.

La langue française est née à la fin du premier millénaire de l'ère chrétienne²¹. Mais, comme il ne s'agit pas d'une explosion initiale localisable avec précision dans le temps et l'espace, nous disons seulement que la naissance de la langue française s'est faite par étapes, en passant lentement, graduellement, du latin classique au français. A chaque époque, la langue s'est adaptée un peu plus à la vie de l'époque. Ainsi, la langue française comme toutes les langues du monde est soumise à la loi de l'évolution.

²¹On peut lire à cet effet, Henriette Walter, 1988 :p.27

Sur un plan diachronique, le français est une langue seconde pour les populations africaines. Le Gabon n'échappe pas à cette réalité historique. Cette expression « langue seconde » a reçu des définitions diverses. Les uns appellent langue seconde la langue d'usage pour réserver l'expression de *langue de fait* à la langue maternelle. Les autres disent *langue de choix* pour les Africains qui parlent couramment le français, et *langue d'espoir* pour ceux qui n'en possèdent que quelques rudiments.

L'expression français langue seconde (FLS) désigne un domaine de l'enseignement du français depuis longtemps inscrit dans les pratiques (français appris aux populations allophones en France à la fin du XIXe siècle, français appris aux publics scolaires des pays colonisés), mais défini comme tel depuis une période relativement récente (fin des années 1960 environ). Cette dénomination, fondée sur l'ordre supposé d'acquisition des langues, désigne habituellement un mode d'enseignement et d'apprentissage du français auprès de publics scolaires dont la langue d'origine est autre que le français et qui ont à effectuer tout ou une partie de leur scolarité dans cette langue. (J.P. Cuq, 2003 : 108).

1.1.1. Aspects terminologiques

La notion de calque correspond à la traduction littérale d'un mot, sans en changer ni le sens, ni la désignation. On distingue le calque morpho-syntaxique et le calque lexical ou sémantique.

Les calques, (...) se situent au niveau structurel. Le passage d'une langue à l'autre est plus complexe puisqu'il s'agit de l'emprunt d'une structure qui est en quelque sorte adaptée à l'aide des ressources structurales lexicales de la langue réceptrice. Ils peuvent être de composition ou phraséologique. Leurs signifiants autochtones les rendent plus difficiles à déceler mais ils sont présents en grand nombre dans toutes les langues ».

(R. Laugier, 2011)

En d'autres termes, si l'emprunt gère des mots relativement indépendants, le calque gère des mots organisés dans une relation cohérente et plus ou moins contraignante ; en plus des mots, il faut gérer et respecter les rapports qui les unissent.

Le calque morpho-syntaxique

Un calque morphosyntaxique peut être défini comme une traduction littérale de la part du locuteur d'une langue A vers une langue B, des combinaisons qui touchent à la forme du signifié. Ces nouvelles formes syntaxiques sont alors parfaitement intégrées à la langue B à tel point qu'elles sont employées par des locuteurs non bilingues.

En guise d'illustration, le syntagme nominal « bon ami » composé d'un adjectif qualificatif antéposé au nom qui devient un substantif « bonami » ... sur le modèle de [bábáví] en fang.

Le calque sémantique

Par calque sémantique, il faut entendre : l'utilisation des signifiants d'une langue B auxquels on attribue des signifiés de la langue A. Autrement dit, c'est lorsque des locuteurs utilisent, dans une langue cible, un signifiant en lieu et place de celui attendu.

Le calque linguistique est très proche de l'emprunt. Il se distingue de ce dernier par le fait que le terme étranger est « intégré tel quel » à la langue qui l'emprunte.

Le calque lexical

De tous les types de calques, le plus important est indubitablement, le calque lexical, appelé ainsi parce qu'il mène à l'enrichissement du vocabulaire avec de nouvelles unités lexicales (ou mots), mais aussi avec de nouveaux sens lexicaux, qui s'ajoutent à ceux préexistants. En fonction de ce qu'on imite et des éléments nouveaux apparus dans la langue influencée, il y a deux types fondamentaux de calque lexical : le premier étant un emprunt de structure ou de forme interne engendrant l'apparition de nouveaux mots, sera appelé calque de structure morphématique. Pour ce qui est du deuxième, (qui est au fond, un emprunt de sens lexical) nous utiliserons le terme calque sémantique (presqu'unaniment accepté en linguistique).

Le calque représente un procédé hybride d'enrichissement du lexique d'une langue, qui suppose la copie d'un modèle externe, suivie par son expression avec les moyens internes de la langue. Il peut signifier emprunt de sens résulté de l'enrichissement d'un mot de la langue réceptrice avec un sens nouveau, sous l'influence du terme étranger, ou emprunt de structure par la traduction intégrale ou partielle d'un mot étranger/ d'une expression étrangère.

L'enrichissement de la langue par le calque des modèles étrangers se réalise parallèlement à l'enrichissement par la traduction ou emprunt direct, ainsi le calque présente une série d'avantages, mais aussi de désavantages.

- a) **Avantages** : emploi d'un matériel linguistique connu par les locuteurs. A la différence de l'emprunt, par le calque d'un modèle étranger on évite les problèmes d'assimilation (problèmes phonétique, graphique, morphologique). Les mots calqués peuvent devenir partie intégrante de structures déjà existantes ou peuvent développer elles-mêmes de telles structures.
- b) **Désavantages** : le calque peut engendrer le manque de précision sémantique, qui peut aller jusqu'à l'ambiguïté.

1.2.Cadre méthodologique

L'échantillon de locuteurs de notre enquête comprend vingt-et-un élèves (21) inscrits en 2nde LE (Littéraire économique) à l'Institution Immaculée Conception de Libreville. C'est un établissement privé catholique où sont dispensés des cours en langue locale. Les élèves ayant participé à cette étude sont âgés de 16 à 19 ans, de sexe masculin et féminin. Pour les besoins de l'enquête, nous avons choisi de travailler exclusivement avec des élèves du groupe fang (groupe A70 dans la classification de Malcolm Guthrie). Le fang comprend six variantes dialectales clairement attestées qui sont : le betsi, le mekè, le mvaï, le ntumu, le nzaman, l'okak. (Voir la classification de J. Kwenzi Mikala, 1987). Nous avons constitué un corpus écrit de vingt-et-un récits autobiographiques, en langue française, en l'occurrence, les élèves devaient répondre à la question suivante : « Dans quelle langue vous exprimez-vous à la maison ? » au cours d'un devoir sur table. Les copies ont été ramassées au bout d'une heure. En outre, la transcription de notre corpus respecte les règles de l'alphabet scientifique des langues du Gabon. (1989).

2. ELEMENTS DE DESCRIPTION DE L'INFLUENCE DU FANG DANS LES PRODUCTIONS DES ELEVES

2.1. Le calque morpho-syntaxique

Dans notre corpus, nous constatons nombre de calques syntaxiques. L'on observe notamment les exemples suivants :

- Production en français : la locution verbale, **donner le bonjour**
- Traduction en fang : *ave mbolo*
- Production en français : la locution figurée, **chercher les cachettes du corps**
- Traduction en fang : *a dzeng me ché me gno*
- Signifiant : chercher les problèmes à quelqu'un.

Un verbe transitif indirect peut devenir un verbe transitif direct :

- Production en français : Accoucher une fille (au lieu d'accoucher d'une fille)
- Traduction en fang : *abiègne minega*

La modification des expressions figées est caractéristique du français parlé par les fang. Ainsi, une structure syntaxique habituelle construite d'une façon A, en français standard, est systématiquement construite d'une façon B par les locuteurs fang. Une autre observation est la modification des constructions syntaxiques du type :

- Production en français : **Être quitté d'un espace** à la place de « Avoir quitté un espace ».
- Traduction en fang : *a koro vome*
- Production en français : **Pleurer la faim** Locution verbale. Au lieu de pleurer de faim.
- Traduction en fang : *ayi zène*
- Production en français : **Aujourd'hui**. Locution adverbiale fondée sur le redoublement de l'adverbe aujourd'hui. **Sur le champ, immédiatement**.
- Traduction en fang : *emou emou*
- Production en français : **boire l'eau**. Locution verbale. Boire de l'eau.
- Traduction en fang : *agnou medzime*
- Production en français : **ça va commencer comment ?** Locution phrastique. Il n'en est pas question. Cela va commencer comment ?
- Traduction en fang : *aye soume yè ?*
- Production en français : **hier hier** Locution adverbiale dans laquelle on note un phénomène de redoublement. Très récemment.
- Traduction en fang : *ongué- ongué*

Le fang influence les pratiques langagières, car les élèves réfléchissent d'abord en fang puis traduisent ensuite en français ; soulignant au passage la traduction littérale de la langue fang en français.

2.2. Le calque sémantique

La lexie du français de référence est attestée sans modification ni de sa forme, ni de sa nature grammaticale. La particularité touche uniquement le sens. Ces transferts de sens prennent parfois la forme de vraies métonymies ou d'autres procédés stylistiques tels la métaphore.

Ainsi, l'on observe des cas de transfert de sens du type :

- Production en français : **avoir la longue bouche** pour parler d'une personne qui parle sans retenue et sans discrétion.
- Traduction en fang : *abele song anou*
- Production en français : **aller à la mort**, locution verbale à valeur métonymique pour « aller à une veillée mortuaire »
- Traduction en fang : *ake awu*

Ces transferts de sens peuvent conduire à une situation de malentendu en cours d'interaction. Une équivoque peut naître entre deux interlocuteurs. Soit l'exemple :

- Production en français : **On est ensemble**
- Traduction en fang : *bine nsama*

Pour un locuteur gabonais, cette expression signifie à bientôt alors que pour un locuteur francophone, cela traduit l'annonce d'une liaison entre deux personnes.

Il en est de même pour les expressions suivantes :

- Production en français : **On monte, on descend** : Locution phrastique. Que tu le veuilles ou pas.
- Traduction en fang : *bia bere bia sire*
- Production en français : **Faire l'eau chaude** : locution verbale. Observer le repos *post-partum*.
- Traduction en fang : *abo me dzime yong*
- Production en français : **Attacher le cœur** : Locution verbale. Agir avec beaucoup de fermeté.
- Traduction en fang : *abi nneme*
- Production en français : **Faire la bouche** Locution verbale. Se vanter de quelque chose.
- Traduction en fang : *abo agnu*

Nous pouvons également relever des extensions de sens :

- Production en français : **Dépose-moi !** : Locution phrastique, « Laisse-moi ! Fous-moi la paix ! »

- Traduction en fang : *tele ma*
- **On fait comment ?** : Locution phrastique. « Qu'est-ce qu'on fait ? »
- Traduction en fang : *bya bo yè*
- Production en français : **Dieu merci** : Locution interjective. « Dieu soit loué »
- Traduction en fang : *abora nzame*
- Production en français : **Doucement-doucement** : Locution adverbiale. « Prends soin de toi, fais gaffe »
- Traduction en fang : *otaretak otaretak*
- Production en français : **Même père même mère** : Locution adjectivale. « Frères et sœurs germains »
- Traduction en fang : *ésiè mbo niè mbo*
- Production en français : **Même père** : Locution adjectivale. « Frère ou sœur consanguin »
- Traduction en fang : *esiè mbo*

Les langues en contact s'influencent mutuellement. Le français du Gabon est immergé dans une multitude de langues locales qui tiennent lieu de langues maternelles à de nombreux locuteurs (environ 60 langues). Malgré son statut de langue officielle, il voit sa pratique influencée d'une manière ou d'une autre par ces nombreuses langues qui l'environnent.

Nous pouvons souligner que ces calques qui traduisent fidèlement la pensée de leurs auteurs induisent sur le plan communicationnel des ambiguïtés, des équivoques, susceptibles de compromettre l'interaction entre des partenaires d'échanges langagiers.

Naturellement, de telles ambiguïtés peuvent s'avérer sources de malentendus et même de conflits en situation d'interaction verbale ; car si le linguiste dispose du temps et d'outils qui lui permettent d'expliquer ces variations de sens, un interlocuteur, en situation d'échange, n'en dispose pas assez pour décoder le sens d'un énoncé et réagir.

Vous l'aurez certainement remarqué avec nous, certains phénomènes étudiés ne sont pas spécifiques aux locuteurs fang de l'enquête même si les correspondances avec le fang sont indiscutables. Certaines expressions se rencontrent même au-delà des frontières du Gabon. L'on n'osera pas en déduire que les langues africaines ont systématiquement la même structure. Nous ne dirons pas non plus que les structures de la langue fang ont pu s'exporter bien loin de nos contrées. Mais, les faits observés méritent, dans un autre cadre, d'être analysés.

Pour autant, les calques syntaxiques et sémantiques revêtent des formes variables dans le corpus. Certaines s'intègrent si bien au français que de nombreux locuteurs n'ont pas conscience d'évoluer en dehors des règles du français standard. Dès lors, que faire en situation d'apprentissage ? Comment « didactiser » ce phénomène ? Et d'ailleurs, quels seraient les enjeux d'une telle entreprise ?

Là se trouve donc le problème : la langue est un code. Et qui dit code dit intercompréhension entre les co-usagers. Dès lors qu'il n'y a plus cette intercompréhension, peut-on encore dire qu'il s'agit toujours de la même langue ? Et dans ce cas, de la langue française ?

A cet effet, une importance fondamentale devrait être accordée à la communication, car si l'on se focalise uniquement sur le système linguistique et la grammaire, l'on fausse la donne, or il y a un lien étroit et nécessaire entre la langue et la culture, les façons de vivre et de s'exprimer d'une société. Et ce n'est qu'en intégrant tous les paramètres qu'on atteint finalement la « compétence communicative » tant prônée par le modèle « orchestral » de Y. Winkin (1981 : 25).

3. DISCUSSION ET PROPOSITION D'UNE DIDACTIQUE DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS L2

3.1. Discussion

Les calques sont l'une des manifestations du principe de diversité, fondement de la francophonie. Les langues en présence dans le même environnement sociolinguistique communiquent de cette façon, à travers les locuteurs qui vont et viennent au gré de leurs besoins communicationnels. Elles s'enrichissent mutuellement dans une dynamique interculturelle. Pourtant, en situation d'apprentissage, la situation est gênante. Les calques qu'ils soient morphosyntaxiques ou sémantiques posent aux enseignants, la problématique de la norme et de l'erreur. Sans nous engouffrer dans des débats sur ces notions, nous nous interrogeons :

- *Comment parler d'erreur ou de faute si les langues, malgré ces calques, remplissent leur fonction la plus importante...de communication ?*

Il s'agit donc de didactiser ces pratiques linguistiques en prenant soin de ne pas stigmatiser la langue locale dont l'influence est avérée (en l'occurrence, le fang ici). Dans le meilleur des cas, dans un contexte où la tendance est à la promotion des langues locales ou nationales, le calque serait un outil pour aiguïser la conscience linguistique des locuteurs : tout comme le français donc, le fang ou toute autre langue locale possède une structure propre avec des schèmes de pensée en adéquation avec les valeurs culturelles qui sont les siennes. Ainsi, nos langues locales qui sont limitées à la sphère familiale acquièrent une dimension scientifique qui ne pourrait que contribuer à les valoriser et à les amplifier.

Nous l'avons déjà signifié, le calque est un outil d'interculturalité. Qu'on ne s'y trompe pas, même si nous avons pris le parti d'étudier le phénomène en français, les phénomènes d'influence se rencontrent également dans les langues locales. Les langues sont ainsi complémentaires les unes des autres pour satisfaire au mieux les besoins expressifs des locuteurs.

Enfin, les calques mais également d'autres types d'emprunts ou interférences que nous n'avons pas étudié ici participent de l'élaboration d'un français gabonais ou d'une norme endogène du français dans ce pays.

On a vu que le calque est un procédé d'enrichissement qui participe à la dynamique de renouvellement d'une langue. Si elle vise l'efficacité et le respect des normes de la collectivité, une politique du calque doit être souple en évitant de condamner systématiquement tous les calques.

C'est l'usage effectif qui confère le plus de légitimité aux mots et qui conditionne en définitive, leur intégration dans une langue. Le recours à la créativité lexicale ne peut donc exclure l'emploi de certains calques, particulièrement de certains biens adaptés au système du français et d'un bon nombre de calques construits selon les modes de formation de cette langue. Fréquente dans les domaines spécialisés, la néologie d'emprunt peut-être un signe de vitalité linguistique, à la condition qu'elle soit conforme au mode de production du sens lexical en français. Il va de soi que plus les usagers ont une bonne compétence linguistique, plus ils empruntent judicieusement. Inversement, une faible maîtrise de la langue peut conduire les locuteurs à emprunter massivement ou à inventer des mots non pertinents, en ignorant ceux qui sont déjà disponible, en usage. C'est également cette même compétence qui permet de voir tout le potentiel novateur d'une langue, tant pour créer de nouvelles formes que pour adapter les calques aux composantes du système linguistique.

3.2.Proposition d'une didactique de l'enseignement du français langue seconde

Les conditions d'apprentissage du FLS, auprès d'un public le plus souvent très jeune, maîtrisant mal sa langue maternelle, très souvent contraint de suivre en français l'enseignement de toutes les autres disciplines, sont très différentes de celles d'une langue étrangère commencée souvent à un âge plus tardif, comme matière et non comme média d'enseignement. En cela, il nous semble que l'on ne peut plus faire l'économie d'une réflexion spécifique au FLS, dont la valeur instrumentale doit être reconnue.

Cette prise de conscience, somme toute très récente donc, doit être mise au crédit de didacticiens étant ou ayant été au contact du terrain africain, où la question de l'enseignement de la langue seconde se pose avec le plus d'acuité. G. Vigner (1987, 1992) et J.-P. Cuq (1991, 1992) contribuent ainsi par leurs travaux à changer les mentalités, à faire émerger un champ didactique du FLS.

Y a-t-il un moyen plus efficace de se contrôler en parlant une langue étrangère que celui qui consiste à se référer à la langue maternelle pour voir si on ne fait pas simplement un calque ? Car si on fait un calque, il ne s'agit que du calque de la langue que l'on connaît. Or ce contrôle ne peut être assuré que si l'élève peut comparer, et la comparaison n'est possible que si l'élève a réfléchi sur sa langue maternelle. Dans notre étude, les élèves parlent français en traduisant constamment les mots et les structures du fang en français. Mais les mots ne sont pas faits pour être traduits. Et la syntaxe du français ne s'obtient pas en traduisant la syntaxe du fang. Pour parvenir à la langue française, le jeune fang doit prendre deux précautions :

- *Connaître les différentes règles de grammaire françaises à appliquer pour former la phrase en question.*

- *Opposer la phrase obtenue en fang pour voir s'il n'a pas affaire à la structure de la langue fang.*

Que faire pour que « l'écriture » cesse d'être un moyen de domination ? Pour que l'art de parler, de lire et d'écrire le français ne serve plus que les seuls intérêts d'une minorité bourgeoise, dans un cadre où le français est langue officielle ?

Les principaux défenseurs de ce courant sont G. Vigner (1987 et 1992) et J.-P. Cuq (1991 et 1992). Pour reprendre brièvement l'exposé de leurs positions, on peut dire que ces auteurs rejettent l'utilisation des méthodes d'inspiration communicative pour privilégier une autre dimension de la langue, plus informative que communicative : ils proposent de fonder la didactique du FLS autour du rôle essentiel de cette langue, celui de la scolarisation.

Une des solutions est de vulgariser, de populariser, c'est-à-dire de répandre l'art de parler, de lire et d'écrire le français. Car si les uns dominent les autres par le moyen du français, c'est parce que celui-ci n'est encore que l'apanage de quelques bienheureux.

Nous proposons trois paradigmes de l'enseignement du français langue seconde que sont la communication – indispensable à l'acquisition d'une langue – l'interculturel – essentiel à l'échange avec l'autre- et surtout l'apprentissage au service duquel doit se mettre cet enseignement.

D'une part, l'apprenant est invité à prendre sa part d'initiative et de responsabilité dans les activités et les objectifs d'enseignement plutôt que de s'y soumettre passivement ; d'autre part, l'enseignant est appelé à intervenir, en tant qu'expert ou coach, dans le travail d'apprentissage effectué par son élève, sans croire comme on l'a longtemps fait, qu'un enseignement de qualité entraîne forcément un apprentissage de qualité. (J.M. Defays, 2003 :189).

CONCLUSION

Le système dynamique de la langue réclame continuellement l'assimilation des termes adéquats et expressifs, pour exprimer des notions, des concepts et des réalités nouvelles. Un des procédés d'enrichissement du vocabulaire de la langue française est le calque, bien représenté dans la dynamique lexicale de ces dernières décennies, dans les récits de jeunes apprenants du français au Gabon.

L'objectif de cette analyse avait pour but de mettre en exergue l'influence des calques aussi bien au niveau morpho-syntaxique que sémantique du fang dans les productions discursives des élèves de la classe de seconde littéraire (2nde LE) dans la narration de récits autobiographiques, en langue française.

La description de notre corpus a révélé un nombre important de lexies relevant de la langue des jeunes élèves. Il semblerait que la jeunesse gabonaise soit particulièrement créatrice en matière lexicale. Il ressort principalement de cette enquête que le calque est important tant du point de vue théorique – pour la compréhension des phénomènes qui dérivent du contact entre les langues – que du point de vue des motifs pratiques pour l'enrichissement du vocabulaire des locuteurs.

Le français n'est une langue homogène dans aucun pays francophone, il est par son contact de la langue avec des idiomes locaux, les productions orales de cette langue sont

contaminées par le dynamisme de certaines langues, dont le fang du Gabon. Il reste entendu, nous sommes les uns et les autres attachés à la dimension standardisée du français, il reste que la langue française prise dans le maëlstrom de son rapport en situation de communication ou de concurrence avec d'autres langues, se trouve enrichit par les colorations locales qu'elle adopte dirons-nous à son corps défendant. Mais, n'est-ce pas, cela en vérité, c'est-à-dire la pluralité des locuteurs, des pratiques orales qui fondent l'évolution et le dynamisme d'une langue.

En définitive, la langue française défendue par les 40 immortels²² au contact des langues africaines, se trouve enrichie, par la pratique contextualisée et vivante des jeunes apprenants dans l'espace francophone, riche de sa diversité.

²² Rappelons que la codification du français relève des compétences des quarante membres qui siègent à l'Académie française.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- CHANSOU, Michel (1984) *Calques et créations linguistiques*, Méta.
Conférence des Ministres de l'Education des pays ayant le français en partage
- (CONFEMEN,) (2007) « Intérêt et importance des langues nationales dans l'enseignement ». Kaduna (Nigéria).
- CUQ, Jean-Pierre., *Le français langue seconde. Origines d'une notion et implications didactiques*. Hachette, Paris, 1991.
- CUQ Jean-Pierre., « Français langue seconde. Un point sur la question » in BESSE H., NGALASSO M. M., VIGNER G., (coord.), Français langue seconde, *Études de Linguistique Appliquée*, n° 88, 1992. Pp. 5-26.
- CUQ Jean-Pierre (2003), *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE International.
- CUQ Jean-Pierre et Isabelle GRUCA(2005), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, PUG.
- DEFAYS, Jean Marc (2003), *Le français langue étrangère et seconde. Enseignement et apprentissage*, Mardaga.
- DUMONT, Pierre. (1990) *Le Français langue africaine*. L'Harmattan, Paris.
- IDIATA, Daniel Franck, RATANGA ATOZ Angès-François, HOMBERT Jean-Marie (2012), *Atlas des langues et peuples du Gabon*, Libreville, Les éditions du CENAREST.
- LAUGIER, Régine (2011) « Rendons à Marianne...ou les emprunts de retour ». *Interculturel*, vol. 15.
- LOUVIER, Christiane. (2001) *De l'usage de l'emprunt linguistique*, office québécois de la langue française.
- MAVOUNGOU, Paul Achille, MOUSSOUNDA IBOUANGA Firmin, PAMBOU Jean-Aimé, (2015) *Le dico des makaya et des mamadou*, Libreville, Odem.
- Revue du Centre d'études et de Recherches en Planification Linguistique (CERFPL), *Plurilinguismes*. Le plurilinguisme à Libreville. N°18/ avril 2001.
- Revue gabonaise Des Sciences De L'homme, Actes du séminaire Des experts pour un alphabet scientifique Des langues du Gabon (20/24 février 1989) n°2. Décembre 1990, Agence de coopération culturelle et technique.
- VIGNER, Gérard., « Français langue seconde : une discipline spécifique », dans *Diagonales*, n° 4, 1987. Pp 42-45.
- VIGNER, Gérard., « Le français langue de scolarisation » in BESSE H., NGALASSO M. M.,
- VIGNER, Gérard., (coord.). Français langue seconde, *Études de Linguistique Appliquée*, n° 88, 1992. Pp. 39-53
- WALTER, Henriette (1988) *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Lafont.
- WINKIN, Yves (1981) *La nouvelle communication*, Paris, Seuil.